

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2015**

Etaients présents : tous les conseillers municipaux sauf M. COUBAT représentée par S. BOUBAULT, PH. HOURDAIN représenté par B. PAUTET, V. REGARD représentée par Y. PAUTET

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de retenir, à l'unanimité, l'offre de l'entreprise « la mieux disante » pour la réalisation de la plateforme de l'aire de jeux pour un montant de 35 884.20 € HT ;
- Adopte les propositions qui lui sont faites au taux maximal concernant la redevance de concession GAZ qui s'élève à 1 024.22 € ;
- Adopte les propositions qui lui sont faites concernant la Redevance d'Occupation du Domaine Public par les ouvrages du réseau public de distribution de gaz qui s'élève à 386.65 €

Questions diverses :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal :

- Des problèmes de sécurité routière dans le nouveau quartier (Impasse des Roseraies, Impasse les Jardins du Roy et Rue Marguerite de Bavière) la commission voirie se réunira le 20 mai afin de réfléchir à des aménagements sécuritaires ;
- De la demande de location de la salle des fêtes le 31 décembre (caution exigée 1 000 €),
- De l'entretien de la digue communale à prévoir,
- De l'entretien prévu de la rivière (après le moulin) par le Syndicat du Bassin de la Vouge lors de l'hiver 2015-2016,

Monsieur PAUTET Yves fait part :

- De l'arrêt de travaux de voirie rue Jean sans Peur car ils s'avèrent plus importants que prévu, un devis complémentaires a été demandé ;
- Des réflexions à mener sur l'organisation du 14 juillet (la commission se réunira le 12 mai) ;

Monsieur VERDREAU fait part :

- De la dernière proposition d'ORVITS et annonce la réunion de la commission urbanisme le 21 mai ;
- D'une proposition d'aménagement pour le lotissement du Pasquier,
- Du devis pour remplacement de moteurs de volets roulants à l'école primaire (1 760 €),
- De la procédure en cours concernant les malfaçons dans la réfection des terrains de tennis,
- Des difficultés pour les enseignants de l'école primaire d'utiliser le Tableau Numérique (ordinateur à changer, devis en cours) ;

Mme BOUBAULT fait part :

- De l'avancement du dossier « voisins vigilants » (3 communautés sont créées et une 4^{ème} est en cours de création) ;
- des plantations qui seront réalisées prochainement dans le jardin médiéval ;

Monsieur le Maire demande à l'ensemble du Conseil Municipal de réfléchir sur le SWOT (outil d'analyse et de stratégie).

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2015**

Etaients présents : tous les conseillers municipaux sauf H. SAUVAIN excusé représenté par Y. PAUTET, M. COUBAT excusée représentée par S. BOUBAULT, F. PALLARD excusée représentée par C. VERDREAU, B. FRANET excusé, P. COLIN excusé

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte le devis complémentaire d'un montant de 39 808 € HT correspondant aux travaux supplémentaires de voirie à réaliser Rue Jean sans Peur.

